

PROCES-VERBAL  
COMITE DIRECTEUR NATIONAL N° 505  
Antibes, le 06 décembre 2024

## RESOLUTIONS

*Document approuvé le 6 décembre 2024*

*Classification du document : public*

**Réunion du vendredi 6 décembre 2024, 19h30**

**Présents :**

BOISFARD Cyrian - CHEREL Catherine - DI MEGLIO Frédéric - FELIX Valérie – FERRETTI Jean Lou - HEITZ Camille - LAMBINET Michel - LAMERAT Patrick – LARVOIRE Isabelle - LECORGUILLE Jo MARAN Vincent - MARGOUET Chantal - RAISIN DADRE Laurent - ROPERT Yvon - SCHITTLY Bernard - SERVAL Emmanuel - VRIJENS Jo

**Excusés :** BOUVET Odile - CHANAL Emmanuel - DRILLON Pierre - DUMAS Patrick - MIGNON Pascale - PERON Nathalie

**Absents :** BURTHÉRET Catherine

**Assistaient également :**

Alain DELMAS	Chargé de missions
Bruno GRANDJEAN	Médecin Fédéral National
Jean Claude JONAC	Président Comité Régional Sud
Sophie MAES	Directrice Administrative
Bernard ROUX	Président CODEP Alpes Maritimes
Richard THOMAS	DTN

**1 – Point sur l'organisation de l'AG nationale :**

Présentation du programme de l'AG.

Point sur l'élection des commissions nationales.

**2 – Compte rendu congrès OFB par Vincent Maran :**

Edition 2024. Tous les 2 ans. Se rassemblent des entreprises et l'écosystème des acteurs qui les accompagnent en faveur de la biodiversité avec comme objectifs, trouver des solutions, partager des retours d'expérience, proposer des espaces d'échanges, pour consolider la contribution vers la transition écologique.

5<sup>ème</sup> édition : file rouge « l'Humain au cœur de la transition et de la transformation des entreprises en faveur de la biodiversité » avec un objectif principal : explorer les interactions entre les organisations et le vivant.

Moyens mis en œuvre :

- Découvrir des outils et des pratiques concrètes à travers 3 plénières et plus de 60 ateliers,
- Échanger avec des experts sur les défis et opportunités liés à l'intégration de la biodiversité au cœur des modèles d'affaires,
- Rencontrer des acteurs engagés lors du « marché des initiatives »
- Participer aux réflexions prospectives à travers des conversations stratégiques.

8 Thématiques : Aménagement & foncier / Accompagnement territorial / Activités dédiées & mutation des emplois / Agroalimentaire / Appréhender les enjeux / Financements / Méthodes & outils / Transformation.

L'attention à la biodiversité est une attente montante des consommateurs.

Clôture de la première journée et bilan :

- Une présentation générale qui n'élude pas la réalité
- Des discours qui sont « percutants »
- Des ateliers, des échanges qui montrent des entreprises et acteurs réellement engagés
- Mais aussi des entreprises à double discours
- Des acteurs économiques importants qui n'ont pas un rôle moteur.

### 3 – Annulation du règlement des coachs sportifs fédéraux nationaux créé en 2016 :

Intervention du DTN.

Annulation du règlement de nomination des coachs sportifs fédéraux nationaux établi en 2016.

Résolution 24/075 :

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

Information sur la fin de validation de la liste des coachs nationaux avec la fin de l'olympiade (31/12/2024) et l'organisation d'un nouvel appel à candidature dès validation par l'exécutif d'un nouveau règlement de nomination.

### 4 – Vote sur la proposition pour que le BPJEPS sans scaphandre puisse avoir les prérogatives de certifications du MEF1 sous condition d'être en possession d'une licence à jour et du RIFAA:

Demande de personnes qui sont BPJEPS sans scaphandre, pour l'apnée, qui ont des SCA, et qui aimeraient délivrer des diplômes de la fédération mais qui ne sont pas MEF1. La demande a été faite par le Président FFEISSM à la CNA auprès de son Président et de son collègue d'instructeurs. Il y a eu échanges et acceptation de la commission sur :

« Le BPJEPS peut avoir les prérogatives de certification du MEF1, pour valider des brevets d'apnée de la fédération sous condition qu'il soit licencié et en possession du RIFAA. »

Résolution 24/076 : Prérogatives de certifications du MEF1 par un BPJEPS.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote : Adopté à l'unanimité

### 5 – Etat des lieux de la réécriture de tous les Brevets d'États par le Président :

Réécriture des Brevets d'État pour le RNCP, qui est le registre national des certifications professionnelles, suite à la loi et au Grenelle du sport, sur l'emploi et les métiers du sport.

Volonté du Ministère des sports avec France Compétences de créer en ingénierie tous les diplômes sportifs et les diplômes d'animation pour faciliter la mobilité dans les parcours.

Des groupes de travail ont eu lieu. Pour ce qui nous concerne GT Plongée sans scaphandre et GT Plongée avec scaphandre. On devait se positionner sur 3 orientations que nous a présentées la Direction des Sports sur la filière de la plongée. Pour chaque Brevet d'État, il y a 3 blocs de compétences, les blocs 1 et 2 sont généraux et intouchables car ils sont communs à l'animation et au sport. Le bloc 3 est spécifique à l'activité. Possibilité d'un bloc 4 dans certaines disciplines comme la plongée.

## 6 – Compte rendu Salon des sports, « Ecologic » et économie circulaire par Yvon Ropert :

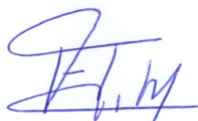
Invitation sur le salon du sport et en même temps le salon des maires. Invitation par la société Ecologic, société qui a été référencé par l'État pour faire des collectes d'ASL, accessoires de sports et de loisirs. Ils ont fait appel à toutes les fédérations sportives pour la collecte de tous ces articles de sports. Rapprochement avec d'autres fédérations pour mutualiser les actions.

Mise en place d'un questionnaire et collecte des réponses. FFESSM meilleur répondant.  
Point sur le dossier piscines dans le cadre des mairies.

## 7 – Questions diverses :

Président : **Rencontre du directeur de l'ENVS**, monsieur Alex CORNU, le 13 novembre au siège de la fédération en présence du président fédéral, du DTN et de Jo LEGORGUILLE (représentant le président du COREG CIBPL). Établissement public qui a vocation le développement des activités nautiques. Divers sujets abordés en lien avec la stratégie mer et littoral, l'observatoire des accidents (SNOSAN) et le pôle ressource. A aussi été traité la mise en place d'une solution opérationnelle immédiate (moins d'un mois avant le début des formations recyclage et DE sur Trébeurden) à la demande de la direction des sports du ministère suite à la décision unilatérale et sans information préalable du Campus Sport Bretagne de mettre un terme à sa subdélégation du CREPS de Bordeaux pour organiser les formations aux diplômes d'Etat de plongée en Bretagne. Opération réglée et rôle de Trébeurden « sécurisé ». A signaler que la rencontre a aussi permis de prendre connaissance du projet de décret relatif à la création d'un institut national du nautisme en lieu et place de l'ENVS et veiller à ce que les sports subaquatiques soient bien identifiés dans le périmètre de ce nouvel établissement qui sera placé sous la double tutelle de la direction des sports et des affaires maritimes des connexions avec cet INN.

Le Président de la FFESSM  
Frédéric DI MEGLIO



Secrétaire Général  
Jean Lou FERRETTI

